

DEPARTEMENT DU LOT

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

S 9 / 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
18 juillet 2024

Conseillers en exercice :
13

Présents : 9

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le VINGT QUATRE JUILLET le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, BOUCHARD Jean-Luc, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, ~~NOUVIALE Arnaud~~, ANDRIEU Francis, BACH Yves, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, ~~GOMEZ Hélène~~, RENARD Serge, ~~SINGLANDE Anthony~~, ~~WARGNY Christophe~~.

Absents représentés : - WARGNY Christophe (a donné procuration à Serge RENARD)

Absent : NOUVIALE Arnaud, GOMEZ Hélène, SINGLANDE Anthony

Secrétaire de séance : Isabelle ESCUDIER.

Objet : Suppression d'un emploi permanent (n° 57)

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'avis favorable à l'unanimité des suffrages exprimés du Comité Social Territorial en date du 11 juillet 2024,

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait, dans un premier temps à compter du 1^{er} septembre 2024, de supprimer l'emploi d'agent technique principal de 2^{ème} classe de la collectivité, actuellement fixé à 20,13 h et de créer dans un second temps un nouvel emploi permanent d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, pour le motif suivant :

- Mise à disposition 120 h de l'agent auprès de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne sur le temps ALSH extra-scolaire.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les propositions du Maire et de charger le Maire de l'application des décisions prises

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte** les propositions de Monsieur le Maire,
- **Charge** Monsieur le Maire de l'application des décisions prises

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

A Limogne, le 31 juillet 2024

Le Maire,


Jean-Claude VIALETTE

Le secrétaire de séance,

Isabelle ESCUDIER